Nations Unies S/PV.8731



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

Provisoire

8731e séance
Lundi 24 février 2020, à 15 heures
New York

Président :	M. Pecsteen de Buytswerve	(Belgique)
Membres :	Afrique du Sud	M. Matjila
	Allemagne	M. Schulz
	Chine	M. Yao Shaojun
	Estonie	M. Auväärt
	États-Unis d'Amérique	M. Hunter
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M. Michon
	Indonésie	M. Syihab
	Niger	M. Aougi
	République dominicaine	M. Singer Weisinger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Mme DeShong
	Tunisie	M. Ladeb
	Viet Nam	M. Dinh

Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/2020/121)

20-04892 (F)







La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/2020/121)

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenants suivants à participer à la présente séance : M. James Swan, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie; M. Francisco Caetano José Madeira, Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie; et M. Dan Smith, Directeur de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm.

M. Madeira participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Addis-Abeba.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2020/121, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie.

Je donne maintenant la parole à M. Swan.

M. Swan (*parle en anglais*) : L'année 2020 pourrait être une année porteuse de transformation pour la Somalie. Un certain nombre de priorités nationales clefs devraient aboutir, qui auront une incidence sur la trajectoire de la Somalie pour les années à venir. En octobre dernier, au Forum de partenariat sur la Somalie, la Somalie et ses partenaires internationaux se sont mis d'accord sur les principales priorités sur lesquelles le pays ne pouvait se permettre d'échouer en 2020. Il s'agit notamment d'obtenir un allègement de la dette, d'organiser des élections suivant le principe « une personne, une voix », d'établir la version définitive de la Constitution fédérale, de poursuivre la lutte contre les Chabab et de consolider l'État fédéral.

D'importants progrès ont déjà été réalisés sur le front des priorités économiques de la Somalie. Les conseils d'administration du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale ont confirmé que la Somalie pouvait prétendre à un allègement de sa dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés renforcée. Cette étape démontre qu'en faisant front commun au service d'un but partagé, le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération peuvent atteindre des objectifs même très ambitieux. Des progrès ont également été réalisés dans l'adoption de lois clefs visant à renforcer le cadre fiscal de la Somalie, telles que la loi sur les sociétés et la loi sur la gestion des finances publiques. Le budget 2020, approuvé par le Parlement et signé par le Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo, traduit l'augmentation constante des recettes.

Dans le domaine des droits de l'homme, la Somalie a présenté son tout premier rapport au titre de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, signé la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique et approuvé sa politique nationale sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées.

Comme je l'ai indiqué au Conseil en novembre (voir S/PV.8671), pour que la Somalie puisse relever les défis restants et réaliser ses priorités ambitieuses, toutes les parties prenantes du pays doivent œuvrer de concert dans l'intérêt de la nation. Cette responsabilité doit partir des dirigeants mêmes de la Somalie. Il leur appartient d'engager le dialogue dans un esprit d'unité nationale et de mettre de côté leurs intérêts politiques étroits pour renforcer l'État, la sécurité et la prospérité de la Somalie.

Dans mes dernières remarques au Conseil, j'ai salué la réunion qui s'est tenue en novembre entre le Président et certains dirigeants de partis politiques. Malheureusement, ces consultations ne se sont pas poursuivies. Le Président fédéral et les dirigeants des États membres de la fédération ne se sont pas réunis depuis mai 2019. L'absence prolongée d'un large consensus politique sur la marche à suivre en 2020 reste une menace pour la poursuite des progrès.

En décembre, j'ai mené une mission de représentants de l'Union africaine, de l'Union européenne et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement dans le cadre d'une série de consultations avec des dirigeants politiques et des groupes de la société civile dans les différents États membres de la fédération, ainsi qu'avec les pouvoirs

exécutif et législatif fédéraux et d'autres acteurs clefs. Nous avons présenté nos conclusions au Président Farmajo et souligné l'urgence d'une reprise du dialogue. Nos partenaires internationaux et nous-mêmes sommes prêts à l'appuyer, selon que de besoin.

S'il est vrai que les progrès techniques se sont poursuivis dans les domaines politique, économique et humanitaire et de la sécurité, je me dois de souligner que ces avancées atteindront rapidement leurs limites en l'absence des accords politiques nécessaires. J'appelle les dirigeants somaliens à se réunir d'urgence et à engager un dialogue sur les priorités nationales de la Somalie.

En 2020, la Somalie sera confrontée à un test critique des progrès qu'elle a réalisés en matière de construction de l'État en tenant des élections historiques selon le principe « une personne, une voix ». Ces dernières années, la Somalie a pu mener à bien des transferts de pouvoir réguliers et pacifiques. Cette réalisation louable doit maintenant être préservée en 2020. En outre, le passage à des élections suivant le principe « une personne, une voix » marquera une évolution vers un vote direct du peuple somalien, alors que lors des récents cycles politiques les choix avaient été décidés par les anciens.

Le nouveau code électoral a été approuvé par la Chambre du peuple et la Chambre haute, puis promulgué par le Président. Si cette nouvelle loi marque une étape importante, il reste malheureusement nombre de questions à régler pour appliquer le code. Elles concernent notamment la définition des circonscriptions, la manière de garantir le quota de 30 % de femmes et les modalités qui permettront aux Somaliens de tout le pays de participer aux élections. J'appelle le Parlement fédéral, en collaboration avec la Commission électorale nationale indépendante et en consultation avec le Gouvernement fédéral, les États membres de la fédération et les autres parties prenantes, à régler d'urgence ces questions afin que les préparatifs techniques puissent commencer. Il faut par exemple que les États membres de la fédération veillent à ce que la Commission électorale puisse maintenir des bureaux dans tout le pays pour organiser les élections.

Des élections doivent également être organisées au Somaliland, où les dernières élections législatives datent de 2005. J'exhorte les autorités et tous les acteurs politiques à trouver une solution pour sortir de l'impasse actuelle afin que les élections parlementaires et locales puissent avoir lieu au Somaliland avant la fin de 2020.

Il sera essentiel de ménager l'espace et le débat politiques dans l'année à venir en Somalie, afin de permettre aux candidats, aux journalistes, à la société civile et aux partenaires internationaux de s'engager franchement dans le discours politique. Nous sommes particulièrement impatients d'entendre les voix des femmes, des jeunes et des minorités dans un débat ouvert sur l'avenir de la Somalie.

La poursuite des efforts en faveur de la réconciliation sera également nécessaire pour forger l'unité autour de l'avenir de la Somalie. Nous appelons les acteurs politiques de Galmudug et du Djoubaland, en particulier, à ouvrir le dialogue, à s'abstenir de toute violence et à éviter les divisions dont les Chabab tireraient parti. Nous notons que les récents déploiements de sécurité dans la région de Gedo, dans le Djoubaland, ont au contraire conduit à une augmentation des tensions.

En ce qui concerne les conditions de sécurité, je voudrais tout d'abord rendre hommage au courage dont font preuve l'Armée nationale somalienne et la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) face aux Chabab. Des progrès réguliers et louables ont été réalisés s'agissant de reconstruire les institutions de sécurité du pays, notamment avec la mise en œuvre de l'enregistrement biométrique, le paiement électronique des salaires des forces de sécurité et la constitution de dossiers du personnel. Malheureusement, les opérations militaires ont ralenti depuis la mi-2019 et la constitution des forces s'est révélée insuffisante jusqu'ici pour les tâches requises en 2020, notamment les opérations à mener en priorité contre les Chabab, et la réouverture des principaux itinéraires de ravitaillement. En dépit des efforts de l'Armée nationale, de l'AMISOM et des partenaires internationaux, les Chabab restent malheureusement capables de mener des attaques à grande échelle à Mogadiscio, notamment contre l'ONU et la communauté internationale. Dans les zones récemment reprises dans le Bas-Chébéli, ils sont également en mesure de générer des revenus importants en recourant à l'extorsion, et de mener des opérations au-delà des frontières de la Somalie.

Il est impératif que le Gouvernement somalien précise ses priorités opérationnelles et génère les forces nécessaires pour permettre les opérations conçues pour mettre à mal les Chabab, défendre les zones récemment reprises et rouvrir les principaux itinéraires de ravitaillement. Pour être pérennes, ces opérations doivent être menées dans le respect des droits de la personne et

être suivies par la restauration d'une gouvernance locale légitime, de l'état de droit et d'activités de stabilisation.

L'AMISOM s'est engagée à mettre en œuvre le retrait de 1 000 soldats d'ici au 28 février, comme l'a décidé le Conseil de sécurité dans sa résolution 2472 (2019). Avant ce retrait, le Gouvernement somalien, l'AMISOM et la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie ont préparé une évaluation conjointe de la menace, comme l'avaient demandé le Conseil et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. L'AMISOM reste indispensable pour maintenir la sécurité dans les circonstances actuelles, mais il est également temps d'entamer des discussions inclusives sur les perspectives stratégiques et les besoins à pourvoir pour permettre à l'AMISOM de transférer progressivement la responsabilité de la sécurité aux autorités somaliennes, et ce, d'une manière propre à préserver les acquis obtenus avec difficulté et à accroître les résultats stratégiques face aux Chabab.

Les Somaliens vulnérables sont toujours confrontés à des défis humanitaires extrêmes. À cause d'une succession de sécheresses, inondations, conflits et insécurité, 5,2 millions de personnes en Somalie ont besoin d'assistance – et c'est sans compter la pire invasion acridienne que la Somalie ait connue en 25 ans, dont l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aide le Gouvernement à atténuer l'impact potentiellement catastrophique sur la sécurité alimentaire. J'appelle les donateurs à fournir d'urgence un financement et un appui au plan d'intervention humanitaire pour 2020. À plus long terme, nous devons nous aligner sur le plan national de développement du Gouvernement somalien pour promouvoir les objectifs humanitaires, de développement et de consolidation de la paix.

La coopération régionale est indispensable pour remédier aux nombreux défis en place dans la Corne de l'Afrique. Je salue les efforts que déploient le Président et les dirigeants régionaux aux fins de combler les divergences et renforcer les liens. À cet égard, nous notons que le Premier Ministre éthiopien, M. Abiy Ahmed, a organisé ce mois une rencontre entre le Président Farmajo et le Président du Somaliland, M. Muse Bihi Abdi. Nous attendons avec intérêt la poursuite de leurs échanges en vue d'un dialogue constructif.

Il y aura beaucoup à faire dans l'année à venir. Ce n'est qu'en travaillant ensemble – en tant que Somaliens et partenaires, dans un esprit d'unité et de compromis – que des progrès pourront être accomplis. Il faut entretenir la dynamique et continuer de rechercher un consensus pour garantir que la réalisation des principaux objectifs fixés pour 2020 s'agissant des élections, de la sécurité et des relations entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération, ne prendra pas davantage de retard. J'attends avec intérêt que les dirigeants somaliens prennent les mesures audacieuses nécessaires qui permettront ces progrès en cette année critique. Je me réjouis également que l'ONU continue de jouer son rôle en mettant pleinement en œuvre le mandat autorisé par le Conseil.

Le Président : Je remercie M. Swan de son exposé.

Je donne à présent la parole à M. Madeira.

M. Madeira (*parle en anglais*) : Cette année est cruciale pour la Somalie, car on attend du pays qu'il s'attelle aux priorités nationales urgentes. Une politique inclusive, les élections et l'allégement de la dette dans le cadre de l'avancement du plan de transition ne sont que quelques-unes des priorités les plus immédiates. Pour l'instant, les indicateurs sont positifs, malgré les nombreux défis à relever.

Le 25 août, avec l'appui de la communauté internationale et des organisations partenaires, et après avoir dûment consulté le Gouvernement fédéral somalien et les autorités de Galmudug, la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) a déployé des forces à Dhuusamarreeb, aux fins de contribuer à instaurer un climat rassurant pour la tenue de la conférence de réconciliation et de soutenir la création des conditions de sécurité qui permettront au processus électoral ultérieur de se dérouler dans un environnement pacifique et sans violence.

La réussite de la conférence de réconciliation de Galmudug, promue par le Gouvernement fédéral, s'est traduite par un accord entre les parties prenantes sur les modalités de l'élection. L'effort de formation de l'État de Galmudug a bénéficié de l'aboutissement des négociations autour du quota de sièges parlementaires réservés à Ahl al-Sunna wal-Jama'a, ce qui a permis de lancer le processus électoral dans l'État, de procéder à l'élection des 89 membres de l'assemblée de l'État et d'organiser les élections d'autres organes de l'État.

Nous l'avions dit clairement à l'époque et nous le disons clairement aujourd'hui : l'élection n'était qu'un pas, parmi beaucoup d'autres, dans la bonne direction. Compte tenu de la réalité de terrain à Galmudug, marquée par la paralysie des institutions d'État, le processus politique doit rester au premier plan de tous

les efforts en cours pour que Galmudug redevienne un État membre de la fédération, fonctionnel et viable, capable d'instaurer une paix durable et de subvenir aux besoins de sa population. Dans ce contexte, la dynamique politique inclusive insufflée par la réussite de la conférence de réconciliation de Galmudug doit être exploitée et renforcée, et non pas gaspillée. Il reste beaucoup à faire pour que Galmudug devienne une société forte, dynamique et réconciliée.

Nous exhortons donc les autorités de Galmudug à continuer de s'employer résolument à faire en sorte qu'aucune partie prenante sincère de Galmudug ne se sente mis à l'écart et que les 11 clans qui constituent l'État de Galmudug se voient garantir une place à la table où leur avenir sera décidé et leur destin scellé. Il est donc important que nous, les partenaires internationaux déterminés à aider la Somalie à surmonter ses problèmes actuels, continuions de déployer des efforts sincères pour encourager le peuple somalien à adhérer à l'esprit et la lettre de la conférence de réconciliation de Dhuusamarreeb et à s'en inspirer et œuvrions à l'instauration d'un dialogue véritable et d'une interaction harmonieuse entre les dirigeants des États membres de la fédération et leurs communautés et entre le Gouvernement fédéral somalien et les gouvernements des États membres de la fédération.

L'AMISOM est fermement convaincue que si cette interaction multiforme est appuyée, canalisée et soutenue, elle débloquera l'immense potentiel de réconciliation du peuple somalien, qui est le moyen le plus sûr de réaliser une paix durable en Somalie.

Nous saluons l'engagement continu du Gouvernement fédéral à promouvoir le dialogue au sein de la population somalienne, comme l'a montré la récente rencontre entre le Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo et M. Muse Bihi Abdi, du Somaliland, en marge de la trente-troisième Conférence de l'Union africaine au début du mois. C'est une évolution très encourageante et une source de grands espoirs pour l'avenir de la Somalie.

Comme je l'ai déjà noté, la Somalie est entrée dans une année importante, et une des principales priorités pour cette année est l'organisation d'un scrutin national pacifique et crédible pour l'élection des membres du Parlement fédéral ainsi que du Président fédéral. Le fait que la loi électorale fédérale ait été approuvée par la Chambre du peuple et promulguée par le Président Farmajo il y a quelques jours représente une avancée importante et très positive. L'AMISOM reconnaît qu'il reste un certain nombre de questions importantes à régler pour garantir une application sans entrave et sans heurt de la loi électorale, mais elle demeure optimiste et certaine que l'élan créé au cours des deux derniers mois se poursuivra et que tous les obstacles qui pourraient entraver la tenue des élections prévues au dernier trimestre de cette année seront surmontés.

À cet effet, une immense responsabilité a été confiée à la Commission électorale nationale indépendante et à sa présidente, Mme Halima Ismail Ibrahim. Nous avons le devoir d'appuyer ses efforts en fournissant à la Commission les ressources matérielles et financières dont elle aura besoin; la sécurité et la mobilité qui lui seront indispensables pour le bon déroulement de l'élection; et les services spécialisés dont elle aura besoin, tant des agents électoraux et que du personnel spécialisé. En tant qu'Union africaine, nous réitérons notre volonté d'appuyer le processus de paix, que ce soit sur les plans technique ou de la sécurité.

Nous sommes galvanisés par la ténacité, la détermination et la résilience avec lesquelles le Gouvernement fédéral somalien honore son engagement de respecter les conditions convenues avec les institutions de Bretton Woods. Cette capacité à maintenir le cap contre toute attente est en train de porter ses fruits. La Somalie a atteint les objectifs fixés dans le quatrième programme de référence, qui porte sur la mobilisation des recettes intérieures, la gestion des finances publiques, la stabilité du secteur financier et le respect du cadre de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. En conséquence, au début du mois, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont décidé que la Somalie pouvait désormais bénéficier d'une assistance dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Nous félicitons le Gouvernement fédéral somalien de cette grande réussite.

La récente évaluation des éléments constituant une menace indique que les Chabab demeurent résilients et conservent la capacité de mener des attaques contre les forces de sécurité somaliennes, l'AMISOM et des civils innocents, principalement au moyen d'engins explosifs improvisés, de mortiers et d'assassinats ciblés.

Dans un effort concerté visant à affaiblir et à contenir l'ennemi, l'AMISOM et ses partenaires continuent d'appuyer les forces de sécurité somaliennes en menant des opérations terrestres et aériennes contre la présence et les activités des Chabab dans le Moyen-Chébéli, le Bas-Chébéli, le Moyen-Djouba et

à Mogadiscio. La mise en œuvre du Plan de transition reste le point de ralliement pour les tâches qui nous ont été confiées dans l'optique de 2021. Nos opérations à cet égard se heurtent à des difficultés liées à la lenteur de la constitution et de l'équipement des forces de sécurité somaliennes; l'absence d'un service de renseignement, de surveillance et de reconnaissance; et l'insuffisance de l'appui logistique fourni à l'Armée nationale somalienne.

Comme l'exige le Conseil en vertu de sa résolution 2472 (2019), l'AMISOM doit réduire de 1 000 agents supplémentaires l'effectif de son personnel uniforme, le troisième contingent depuis 2018. C'est une tâche en cours qui sera achevée le 28 février. La réduction des effectifs se fera au prorata. Toutefois, une évaluation de la menace sera envisagée au moment de la reconfiguration des forces restantes dans nos secteurs.

La politique actuelle de réduction des effectifs est totalement déconnectée de la réalité dans le théâtre des opérations. Le processus de constitution de forces somaliennes suffisantes, bien formées, bien équipées et bénéficiant d'un appui logistique suffisant qui seront amenées à reprendre les responsabilités de l'AMISOM en matière de sécurité ne concorde pas avec les objectifs et les délais que nous nous sommes fixés dans le plan de transition. Ce processus est lent, sous-financé, profondément tributaire de la bonne volonté des partenaires individuels, dépourvu de plans de formation communs et coordonnés et sans corrélation évidente avec la nécessité de constituer, dans un délai raisonnable, des forces aptes à reprendre pleinement les responsabilités de l'AMISOM en matière de la sécurité et de mener à bien la transition d'ici à 2021. En conséquence, ce sont les mêmes forces de l'AMISOM, qui, selon le plan de transition et le concept d'opérations, sont censées être réorganisées pour devenir des forces plus souples et mobiles capables d'effectuer des sorties régulières pour affronter et affaiblir l'ennemi, qui continuent de défendre la plupart des agglomérations qu'elles ont libérées des Chabab.

Dans ce contexte, les opérations qu'elles peuvent entreprendre contre l'ennemi ne peuvent s'étendre à plus d'une certaine distance des agglomérations qu'elles défendent. Cela a une incidence négative sur leur capacité à sécuriser les principales voies d'approvisionnement, à poursuivre l'ennemi jusque dans ses bastions ainsi qu'à reprendre des territoires aux Chabab et à y maintenir leur contrôle.

Le Conseil de sécurité devrait envisager d'examiner de plus près la réalité à laquelle font face nos forces et celles de la République fédérale de Somalie dans le théâtre des opérations et de prendre les mesures supplémentaires nécessaires pour faire pression sur les Chabab de façon durable, constante et incessante afin que l'ennemi puisse être affaibli et que les opérations conjointes efficaces menées dans le Bas-Chébéli puissent s'étendre sur une plus grande partie du territoire somalien.

Le Président : Je remercie M. Madeira de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Smith.

M. Smith (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de prendre la parole au Conseil aujourd'hui pour parler des effets des phénomènes climatiques sur les opérations de paix en Somalie. C'est un aperçu du monde de demain, dans lequel les opérations de paix seront entreprises dans des environnements de sécurité de plus en plus influencés par le climat et exposés à ses caprices.

Les renouvellements du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) en 2018 et 2019 ont mentionné les effets des changements climatiques. Dans ce contexte, mon institut, l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm, examine les éléments de preuve relatifs à l'impact climatique, évalue les risques qu'il pose et détermine les mesures à prendre à cet effet. Nous avons publié notre rapport fin 2019, et j'en résume les conclusions dans mon exposé aujourd'hui.

En un mot, les inondations et les sécheresses en Somalie exacerbent le conflit et accroissent les déplacements, augmentant ainsi le risque que soient sapés les efforts que déploie la MANUSOM et l'action que mène le Gouvernement fédéral somalien pour consolider la paix. La pression exercée par les événements météorologiques contribue à battre en brèche l'accord de partage du pouvoir actuel, fournissant ainsi notamment à l'organisation terroriste des Chabab des possibilités de recrutement.

Inverser cette situation, afin que la réponse à la variabilité climatique crée des opportunités de consolidation de la paix, est peut-être au cœur du défi auquel sont confrontés le Gouvernement fédéral somalien et la MANUSOM. S'attaquer à l'incidence négative des changements écologiques sur les opérations de paix pourrait être une occasion d'établir un lien positif entre résilience environnementale et pérennisation de la paix.

Nul besoin ici d'expliquer au Conseil les divers aspects du conflit en Somalie. Les conflits persistent entre clans et groupes idéologiques et politiques rivaux. Il y a des conflits nationaux et des conflits locaux, et les deux s'alimentent mutuellement. Les conflits locaux sont souvent étroitement liés à l'accès aux ressources naturelles, notamment la terre, les pêches et l'eau. L'appropriation des ressources est étroitement liée aux moyens de subsistance et aux modes de vie et donc aux marqueurs de l'identité communautaire, ce qui rend les conflits particulièrement difficiles à résoudre ou même à gérer, et intègre l'influence du climat comme l'un des facteurs qui façonnent profondément les perspectives de sécurité et d'insécurité – paix ou conflit – en Somalie.

Puisqu'il est question du climat du pays, parlons-en. Notre rapport n'affirme pas que le climat définit tout en Somalie, ou ailleurs. Mais le fait est que si notre analyse exclut la nature, notamment le climat, alors elle est incomplète. La Somalie enregistre certaines des températures annuelles moyennes les plus élevées au monde et est exposée depuis longtemps à des conditions météorologiques extrêmes. Au cours des 60 dernières années, soit depuis 1960, la température annuelle moyenne du pays a augmenté de façon progressive et continue. Alors que les conflits ont rendu difficiles la collecte de données et le suivi, en 2007 le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prévoyait une hausse de 3,2° C à 4,3° de la température d'ici la fin du XXIe siècle – dépassant de loin les niveaux tolérables. En attendant, les précipitations sont irrégulières et varient considérablement entre les saisons et d'année en année. En 2014, le GIEC avait prévu davantage de pluie pour la Somalie au cours des prochaines décennies, avec des précipitations plus intenses, générant ainsi un risque élevé et croissant d'inondations et d'érosion des sols.

Il en résulte que les saisons et la météo sont difficiles à prévoir. Cette incertitude a un impact direct sur la vie quotidienne d'une population qui dépend grandement de l'agriculture pour sa subsistance. Elle intensifie la ruée vers les ressources naturelles et suscite des conflits car quand les éleveurs s'écartent des itinéraires de pacage traditionnels du fait d'une évolution inattendue des conditions, les agriculteurs se retrouvent contraints de défendre leurs terres et leurs cultures contre une pression supplémentaire.

Les éleveurs sont plus enclins à vendre leur bétail en période de conditions météorologiques extrêmes, ce qui fait baisser les prix locaux, affaiblissant un marché déjà faible et réduisant les perspectives de moyens de subsistance dignes pour les jeunes hommes. Ceci encourage donc indirectement la criminalité et ouvre la voie à leur recrutement par des factions armées. En un mot, les réalités climatiques locales créent un pool de recrues potentielles pour les Chabab. Bien entendu, l'afflux d'armes légères dans la région offre aux factions armées des possibilités supplémentaires de renforcer leurs capacités.

De plus, les conflits locaux peuvent rapidement dégénérer en conflits au niveau national. Les désaccords sur les ressources naturelles sont absorbés par les dynamiques politiques plus vastes à l'œuvre en Somalie et ont provoqué certaines des violences les plus meurtrières. Et, plus inquiétant encore, en même temps que les conflits liés aux ressources se sont à la fois approfondis et intensifiés, la migration vers les villes et les déplacements internes ont eu pour effet d'affaiblir les moyens traditionnels de gestion et de règlement des conflits.

Il est clair que les chocs et les tensions dus au climat peuvent déstabiliser les perspectives de paix en Somalie. Les événements météorologiques extrêmes créent une insécurité hydrique et alimentaire, ce qui donne la possibilité aux Chabab d'agir en tant que prestataires de services et permet au discours politique de ce groupe de bénéficier d'un soutien et érode la confiance dans les efforts de consolidation de la paix déployés par le Gouvernement fédéral somalien et l'ONU.

La MANUSOM et l'équipe de pays des Nations Unies ont réagi à la pression et à la récurrence croissantes des événements météorologiques extrêmes, ainsi qu'à leurs répercussions. Sur la base des enseignements tirés de la sécheresse de 2011 et de ses conséquences catastrophiques, des initiatives ont été développées qui ont jugulé une famine potentiellement grave en 2016 et 2017. Une information opportune et une coopération interinstitutions efficace partout en Somalie ont été essentielle à cet égard. Ceci a été à la base de la création du Centre de coordination des opérations en cas de catastrophe, qui travaille avec le cadre global pour le relèvement et la résilience de la Somalie. La création, en réponse au besoin de coordination, d'un poste de conseiller à la sécurité environnementale a été importante aussi. C'est dire que la MANUSOM est en train de prendre des mesures pour lutter contre les risques liés au climat. Mais que peut-elle faire de plus, de concert avec l'équipe de pays des Nations Unies?

Premièrement, la Mission doit mettre l'accent sur l'amélioration de la coordination entre le Gouvernement et les acteurs humanitaires et de sécurité, aussi bien Somaliens qu'internationaux. Certes, il importe de veiller à ne pas porter atteinte à la neutralité humanitaire, mais l'assistance en cas d'urgence humanitaire fournie par diverses parties doit être acceptée. Se préparer à cela réduira l'impact de futurs chocs et peut se faire sans compromettre les principes humanitaires.

Deuxièmement, elle doit rester attentive à la nécessité d'adapter ses structures d'intervention à l'évolution de la situation. L'objectif de sa stratégie à long terme et du cadre pour le relèvement et la résilience de la Somalie doit être de renforcer la capacité de recevoir, de traiter et de communiquer l'information, ainsi que d'agir sur la base de cette information d'une façon qui reflète l'évolution de la situation sur le terrain dans le double contexte de changements climatiques et de conflits prolongés.

Troisièmement, le climat et les changements climatiques sont transnationaux, et leurs répercussions aussi. Des réponses régionales plus larges sont nécessaires. Grâce à l'Union africaine et à l'Autorité intergouvernementale pour le développement, il existe des cadres interétatiques appropriés avec lesquels la MANUSOM peut coopérer.

Si je puis me permettre, notre rapport contient également des informations pertinentes pour les missions similaires des Nations Unies déployées dans les zones vulnérables. Par conséquent, et quatrièmement, le cas de la MANUSOM en Somalie illustre ce que nous avons aussi identifié dans d'autres opérations au Sahel, au Moyen-Orient et en Asie, à savoir l'impératif de se préparer dès maintenant aux impacts climatiques. La première étape consiste à accroître la capacité d'évaluer les risques de sécurité liés au climat. Un bon point de départ serait de renforcer le dialogue sur cette question entre les organismes des Nations Unies travaillant dans un pays donné. Ceci est ou doit être un élément central du programme de prévention des conflits et de pérennisation de la paix.

Cinquièmement, en accroissant l'échange d'informations entre les missions, les données concernant ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas seront agrégées et pourront être plus largement partagées.

Et sixièmement, disons-le, nous devons oser trouver de nouvelles réponses. Certaines mesures déjà éprouvées sont toujours pertinentes, mais, toutes choses étant égales par ailleurs, un monde en mutation requiert des réponses nouvelles. Savoir ce qui ne fonctionne pas veut dire que le moment est venu de trouver quelque chose de nouveau, même à titre expérimental.

Enfin, tout cela a des incidences pour l'ensemble du système des Nations Unies. Afin de synthétiser la capacité d'évaluation des risques liés au climat, il faut que l'information concernant l'évaluation des risques soit communiquée à ceux qui en ont besoin, via le système des Nations Unies et le mécanisme de sécurité climatique; il nous faut veiller à ce que la formation du personnel de consolidation de la paix mette particulièrement l'accent sur la sensibilité au climat; et, enfin, il nous faut apporter les ajustements nécessaires au système afin que les flux financiers puissent appuyer des réponses intégrées aux risques de sécurité liés au climat et accorder la priorité aux programmes qui promeuvent la résilience climatique.

Pour résumer, le cas de la Somalie nous montre l'avenir de la consolidation de la paix. Il y a des mesures pratique que les décideurs doivent prendre pour lutter contre l'incidence négative des crises environnementales d'aujourd'hui et améliorer les perspectives de paix et de sécurité de demain. La MANUSOM et le Gouvernement fédéral somalien ont tous deux fait des pas importants dans ce sens, et ils peuvent encore faire davantage.

Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir donné l'occasion de faire un exposé au Conseil de sécurité, dont l'attention est grandement appréciée.

Le Président : Je remercie M. Smith de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Allen (Royaume-Uni) : Je remercie les intervenants pour leurs exposés. J'ai trouvé celui de Dan Smith particulièrement intéressant. Il nous rappelle fort judicieusement qu'il est rare, dans des États comme la Somalie, que tous les problèmes d'un pays puissent être réglés via un processus politique imposé d'en haut et élaboré dans des pièces enfumées de la capitale et, en fait, qu'une compréhension du contexte ascendante et reposant sur la communauté est importante. Je trouve que ce qu'a dit M. Smith concernant l'importance pour le Conseil de sécurité de réfléchir à la prévention des conflits est quelque chose que nous avons parfois du mal à faire. Réfléchir au risque climatique en fait partie. La saisie des données est également un aspect très important; J'espère que nous pourrons le promouvoir collectivement.

Je voudrais tout d'abord commencer par l'un des éléments les plus positifs qui s'est fait jour dernièrement, et féliciter le Gouvernement somalien d'avoir atteint l'objectif majeur de l'admission à l'allègement de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, et je voudrais me féliciter de la coopération entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération sur les réformes financières qui leur ont permis d'atteindre cet objectif. Il est à présent indispensable que cette coopération entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération s'approfondisse et s'étende également à la réforme politique et à la réforme de la sécurité, ce qui permettra à la Somalie de remplir les critères nécessaires pour bénéficier d'un allégement de sa dette.

Je voudrais également saluer la récente promulgation de la loi électorale, qui, selon le Président Farmajo, représente « la possibilité de concrétiser les droits démocratiques selon le principe 'une personne, une voix' lors des prochaines élections de 2021 ». Mais ce n'est qu'un premier pas. Certains aspects essentiels des élections ne sont toujours pas réglés, et nous jugeons préoccupant que des personnes mal intentionnées tentent de faire dérailler le processus. Il est donc vital que le Parlement somalien prenne des mesures urgentes pour faire avancer dans l'adoption des amendements à la loi sur les partis politiques, qui permettront aux partis de s'inscrire pour les élections, et pour régler les autres questions en suspens dans la loi électorale, notamment la définition des circonscriptions, la répartition des sièges par circonscription, la manière de garantir le quota de 30 % de femmes, envers lequel la Somalie s'est engagée, et la gestion des sièges dans le Banaadir et dans le Somaliland. Il faut répondre à ces questions afin de rendre la loi électorale techniquement applicable et finançable si on veut organiser des élections pacifiques, inclusives, crédibles et transparentes, suivant le principe « une personne, une voix », conformément à la Constitution provisoire de la Somalie.

Nous regrettons que la Commission électorale nationale indépendante ne puisse pas fonctionner librement dans tous les États membres de la fédération. La Commission électorale nationale indépendante est un organe technique indépendant et impartial habilité par la Constitution, et nous appelons les autorités somaliennes à tous les niveaux à coopérer pleinement avec elle, à admettre l'enregistrement des partis politiques et à prendre des mesures pour garantir la liberté des médias.

Ce n'est qu'un exemple des problèmes auxquels nous sommes actuellement confrontés en Somalie. Nous pensons que c'est avant tout grâce au dialogue et à la coopération entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération qu'une solution pourra être trouvée. C'est tout simplement indispensable pour parvenir à un processus de transition du pouvoir pacifique et concerté. Les élections sont une étape décisive vers un règlement politique en Somalie et vers une révision plus large de la Constitution. C'est pourquoi nous appelons le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération à oeuvrer de manière constructive et urgente à la recherche d'un consensus afin de convenir de la façon dont le modèle électoral sera mis en œuvre.

Pour garantir une stabilité au sens large en Somalie, nous demandons instamment à toutes les parties prenantes dans le Galmudug d'engager un dialogue sur la réconciliation locale afin de préserver les efforts et les progrès importants réalisés au cours des sept derniers mois. Nous craignons qu'un Galmudug divisé, avec de multiples personnes revendiquant le pouvoir, soit plus difficile à gouverner, et il est impératif de faire des compromis pour écarter le risque d'instabilité et de conflit. Par ailleurs, nous exhortons toutes les parties dans le Djoubaland à désamorcer les tensions et à régler les différends par le dialogue et le compromis.

J'en viens à présent à la sécurité et à la réforme de la sécurité. Les discussions sur l'avenir à long terme de l'appui international à la sécurité somalienne et sur la manière dont nous pouvons aider la Somalie à prendre la tête des opérations arrivent à un tournant. Le Conseil a demandé une évaluation indépendante de la sécurité en Somalie pour le début 2021, et nous invitons instamment les partenaires régionaux à engager des consultations avec la Somalie, l'ONU et l'Union africaine afin de trouver une solution commune et unifiée pour un modèle de sécurité post-2021 en Somalie. Il est primordial de progresser rapidement dans la réforme de la sécurité, notamment en s'engageant à mettre en oeuvre un plan de transition dirigé par les Somaliens et à mettre en place un dispositif national de sécurité. Il faut absolument que le retrait progressif des contingents de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) se fasse sur la base d'une évaluation des conditions de sécurité sur le terrain. Cette approche n'a pas été adoptée la dernière fois et cela a eu des conséquences négatives. Il importe donc d'améliorer les consultations.

Nous restons préoccupés par la crise humanitaire actuelle due aux changements climatiques et au conflit. L’invasion de criquets pèlerins dont sont actuellement victimes la Somalie et la région est extrêmement préoccupante, et le Royaume-Uni agit en coordination étroite avec ses partenaires pour limiter l’invasion acridienne et atténuer les conséquences des pertes de récoltes par des opérations de surveillance et d’épandage. Nous appelons la communauté internationale à fournir davantage de fonds pour la réponse humanitaire et à redoubler d’efforts pour renforcer la résilience et les initiatives d’atténuation des changements climatiques à long terme en Somalie. Je signale que ces 12 derniers mois, le Royaume-Uni a consacré plus de 400 millions de dollars aux différents besoins humanitaires, politiques et de sécurité en Somalie.

Enfin, qu’il me soit permis de rendre hommage à l’Organisation des Nations Unies pour l’appui sans faille qu’elle fournit sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie. Nous saluons l’engagement constant et les sacrifices des pays qui fournissent des contingents à l’AMISOM et, bien sûr, des forces de sécurité somaliennes dans leur lutte contre les Chabab. Ce sont des hommes et des femmes courageux et obstinés qui se battent pour la sécurité non seulement de la Somalie mais aussi de la région, ainsi que pour notre sécurité à tous.

Une tâche gigantesque attend la Somalie et ses soutiens internationaux durant les prochaines années afin d’organiser des élections nationales inclusives et de mener à bien le transfert des responsabilités en matière de sécurité aux forces somaliennes. Le Royaume-Uni restera résolument aux côtés de la Somalie, de l’ONU et de l’Union africaine dans ces efforts. Mais sans progrès notables, tant en ce qui concerne les élections que pour ce qui est de la recherche d’un consensus entre les différents niveaux de pouvoir, notre prochain débat sur la Somalie risque d’être beaucoup plus difficile. Faisons donc tout notre possible pour éviter pareil scénario.

M. Hunter (États-Unis d’Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Swan de son exposé d’aujourd’hui. Les États-Unis apprécient grandement sa détermination à favoriser la sécurité, la stabilité et le développement en Somalie. Je remercie également les deux autres intervenants de leurs présentations d’aujourd’hui.

Cette année est déterminante pour la Somalie, qui cherche à atteindre la croissance économique et le développement promis par l’allégement de sa dette, la tenue d’élections nationales pacifiques et crédibles et les progrès vers le transfert des responsabilités en matière de sécurité de la Mission de l’Union africaine en Somalie (AMISOM) aux forces somaliennes chargées de la question. Bien que chacun de ces faits nouveaux soit extrêmement prometteur pour la population somalienne, leur concrétisation nécessitera la pleine mobilisation du Gouvernement et du peuple somaliens.

Nous félicitons la Somalie de sa détermination à mettre en œuvre des réformes budgétaires en vue de l’allégement de sa dette. L’annonce récente par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international que la Somalie remplissait les conditions requises pour bénéficier d’une remise de dettes est un pas important vers une croissance économique plus rapide, plus de subventions et d’investissements, une hausse des recettes de l’État et un élargissement des services pour ses citoyens. Pour garantir les progrès en matière d’allégement de la dette, nous invitons instamment le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération à s’entendre sur des principes de responsabilité financière et de partage des recettes.

En ce qui concerne les élections prévues pour cette année, nous sommes conscients que la Somalie est dans une phase difficile de son cheminement vers la démocratie, les élections précédentes ayant été marquées par une participation limitée, des quotas accordés aux clans, la corruption et des menaces de violence. Les récentes élections dans le Djoubaland, dans l’État du Sud-Ouest et dans le Galmudug n’ont pas été parfaites, mais nous jugeons encourageant que de nombreux candidats se soient abstenus de recourir à la violence et aient prouvé leur attachement à un processus de réconciliation pacifique et négocié. Nous sommes préoccupés par le fait que certains modèles électoraux envisagés pour 2020 et 2021 ne sont pas réalistes, pourraient exclure des communautés clefs ou fournir un prétexte pour retarder les élections. Nous demandons instamment au Gouvernement fédéral et aux États membres de la fédération de travailler ensemble pour mener à bien les élections cette année et convenir d’un modèle applicable pour des élections pacifiques, inclusives et crédibles, dans le respect des délais prévus.

Les Chabab demeurent une force meurtrière et déstabilisatrice en Somalie et dans la région. Nous exprimons toute notre sympathie aux proches des personnes tuées ainsi qu’aux blessés dans les récents attentats commis à Mogadiscio et au Kenya, et nous réaffirmons notre volonté de travailler avec

nos partenaires pour utiliser tous les moyens à notre disposition afin de venir à bout de ces terroristes et de ces extrémistes.

Depuis que le Conseil s’est réuni pour débattre de cette question en novembre dernier (voir S/PV.8671), les Forces armées somaliennes et la Police nationale somalienne ont pris des mesures positives pour prendre en main la sécurité nationale. Nous nous félicitons des progrès réalisés par les forces de sécurité somaliennes et par l’AMISOM dans la lutte contre les Chabab dans le Bas-Chébéli, toutefois l’opération est actuellement au point mort. Le Gouvernement doit trouver une solution pour mettre sur pied des forces compétentes et pour que les récents progrès en matière de sécurité ne soient pas réduits à néant. Nous devons reconnaître que le transfert des responsabilités en matière de sécurité au Gouvernement somalien, qui doit rester une priorité absolue, a pris du retard. L’AMISOM ne restera pas éternellement en Somalie.

Nous appuyons les efforts que continuent de déployer les dirigeants de l’AMISOM et attendons des forces et institutions somaliennes chargées de la sécurité qu’elles entreprennent les réformes et les activités de développement qui leur permettront d’assumer les responsabilités qui leur auront été transférées de l’AMISOM, en suivant les critères et le calendrier du plan de transition somalien. Fin février, l’AMISOM réduira de r 1 000 agents son effectif de soldats de maintien de la paix , ce qui constitue une étape cruciale dans ce processus.

Les efforts visant à renforcer les capacités des forces de sécurité somaliennes, afin qu’elles soient à même de tenir les zones libérées des Chabab, sont extrêmement précieux, et nous remercions les partenaires de la Somalie au sein du Conseil qui s’efforcent de renforcer ces compétences. Les ressources limitées, les difficultés institutionnelles et la résistance aux réformes continuent de saper la capacité de la Somalie de constituer de nouvelles forces et d’assumer des responsabilités supplémentaires en matière de sécurité. Il est impératif que le Gouvernement fédéral s’emploie à régler ces problèmes le plus rapidement possible.

Nous félicitons le Président d’avoir nommé une nouvelle génération de dirigeants au sein de l’Armée nationale somalienne, axée sur les réformes, et nous plaidons pour la mise en œuvre intégrale de ces dernières. Nous saluons également l’action du Bureau d’appui des Nations Unies en Somalie et le soutien qu’il apporte à l’AMISOM. Nous demandons que ses opérations respectent davantage les principes de responsabilité, d’efficacité et de transparence.

La clef des progrès sur tous ces fronts est l’amélioration de la coopération et de la coordination entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération. Les États-Unis sont profondément préoccupés par le fait que les dissensions entre eux se sont accrues ces derniers mois, et nous avons poursuivi nos efforts de sensibilisation auprès du Gouvernement fédéral et des Présidents des États membres de la fédération. Un plus grand rapprochement, plus de dialogues et de compromis seront nécessaires de toutes parts pour assurer la sécurité, la stabilité et la prospérité de la Somalie.

Nous félicitons le Président pour son action de sensibilisation auprès des dirigeants des États membres de la fédération, y compris récemment auprès du Président du « Somaliland », M. Abdi, et nous espérons qu’elle conduira à un processus de réconciliation plus large. Le déploiement de militaires de l’Armée nationale somalienne pour une offensive à motivation politique dans la région de Gedo, dans le Djoubaland, est inacceptable et détourne des ressources de la feuille de route convenue pour les opérations de sécurité. Il est impératif que le Gouvernement fédéral et les services de sécurité des États membres de la fédération se concentrent sur la lutte contre les Chabab au lieu de se livrer un conflit armé pour régler les différends politiques. Nous demandons au Président Farmajo de mettre fin à l’offensive de l’Armée nationale somalienne à Gedo et au Président Farmajo et au Président Madobe, du Djoubaland, de s’engager en faveur du dialogue et de la réconciliation.

Enfin, nous restons préoccupés par la persistance de l’urgence d’ordre humanitaire en Somalie, aggravée par la grave invasion acridienne qui touche la région. Plus d’un milliard de dollars étant requis pour l’aide de secours en 2020, nous soulignons la nécessité d’une aide humanitaire rapide, fiable et plus équitable et encourageons d’autres gouvernements à se joindre à nous tandis que nous nous engageons à poursuivre l’assistance humanitaire en faveur de la Somalie.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions les auteurs des exposés des informations qu’ils nous ont présentées aujourd’hui.

Nous nous félicitons des progrès réalisés dans les préparatifs des élections de 2020 et 2021, ainsi

que de l'adoption de lois recensées dans le cadre de responsabilité mutuelle. Nous observons avec préoccupation la persistance de l'impasse politique entre le Gouvernement fédéral et les dirigeants des États membres de la fédération. Nous considérons que la sortie de cette impasse doit être une priorité afin d'accompagner le processus de réconciliation et de garantir un processus électoral fiable en Somalie. Nous exhortons les dirigeants à redoubler d'efforts pour parvenir à un accord prenant en compte des questions telles que la sécurité, la révision de la Constitution et les élections, entre autres priorités nationales. Nous nous réjouissons des évolutions positives dans la sous-région, notamment l'accord conclu par le Président Farmajo et le Président Kenyatta pour rétablir les relations bilatérales et le plan d'action conjoint pour 2020 et au-delà adopté par l'Érythrée, l'Éthiopie et la Somalie.

Nous saluons l'adoption du projet de loi électorale, tel que révisé. Nous préconisons que soient garantis un quota de représentation de 30 % de femmes et une large participation de la population, en particulier des jeunes, au processus électoral. Dans cette veine, nous considérons que l'adoption de la Constitution fédérale révisée est fondamentale et nous demandons instamment aux parties de continuer à œuvrer en faveur de dialogues constructifs, inclusifs et transparents.

Les effets des changements climatiques continuent de causer des difficultés en Somalie. Les pluies saisonnières et la soudaineté des graves sécheresses, conjuguées aux vulnérabilités et au manque de résilience des communautés, ont entraîné une aggravation inquiétante des besoins humanitaires dans le pays, où l'aide humanitaire est nécessaire pour subsister.

À cet égard, nous sommes particulièrement reconnaissants à M. Dan Smith de son exposé, qui nous a montré les effets des changements climatiques sur la situation en matière de sécurité en Somalie, et à la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) de ses efforts considérables pour faire face aux incidences croissantes des changements climatiques dans ce pays.

La vulnérabilité de la Somalie aux changements climatiques se reflète dans leurs conséquences sur les personnes qui sont forcées de fuir leur foyer à la recherche de services de base. De plus, les personnes qui ont déjà été déplacées par le conflit et la violence sont touchées de manière disproportionnée. Cela a accru les besoins humanitaires de la population, notamment l'insécurité alimentaire.

Il est donc essentiel de continuer à doter les autorités compétentes et les entités appelées à accompagner leurs efforts des outils nécessaires pour les préparatifs, les analyses et les interventions permettant de contrer les effets néfastes des changements climatiques. Cela permettrait de s'attaquer de manière globale – comme nous le constatons en fait déjà en Somalie – aux causes profondes de la crise climatique et humanitaire actuelle dans ce pays, et d'y apporter des solutions durables.

Comme nous l'avons fait précédemment, nous souhaitons exprimer notre inquiétude face aux conditions de sécurité en Somalie et aux attaques perpétrées par le groupe terroriste des Chabab, qui continue d'être la principale source de violence dans le pays. Nous condamnons en particulier l'attentat perpétré le 28 décembre 2019 à Mogadiscio, qui a causé la mort de 90 personnes, et nous exprimons nos condoléances.

Enfin, nous saluons le rôle que le Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, la Mission de l'Union africaine en Somalie et la MANUSOM ont joué pour parvenir à une paix et une stabilité durables dans le pays. Nous sommes convaincus que les préparatifs et la tenue des futures élections ouvriront la voie à une nouvelle étape de dialogue en Somalie, qui contribuera au développement d'une démocratie participative et à la recherche de solutions durables aux nombreux problèmes auxquels le peuple somalien est confronté.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. James Swan, Représentant spécial du Secrétaire général, et M. Francisco Madeira, Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), pour leurs exposés détaillés. Nous tenons également à remercier M. Dan Smith, Directeur de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm, de son exposé.

La Russie soutient pleinement les efforts faits par le Gouvernement fédéral somalien pour parvenir à la stabilité politique et économique nationale et pour mettre en œuvre des changements démocratiques. Nous continuons à suivre de près la situation dans le pays, ainsi que les mesures prises par ses autorités pour préparer l'événement clef de cette année, les élections générales. Nous sommes heureux de constater que les Somaliens ont réussi à réaliser des progrès à cet égard. À l'évidence, la réalisation la plus notable a été l'adoption, la semaine dernière, de la très importante loi électorale.

Nous nous félicitons également des consultations lancées au début de ce mois à Mogadiscio en vue

de réviser la Constitution fédérale. En outre, nous souhaitons saluer la contribution du Gouvernement fédéral à la normalisation de la situation dans l'ensemble de la Corne de l'Afrique. La réaffirmation, fin janvier, par le Président Mohamed Farmajo et les dirigeants de l'Éthiopie et de l'Érythrée de leur attachement aux accords antérieurs ainsi que le plan d'action qu'ils ont adopté en sont une bonne illustration. En même temps, beaucoup reste à faire. Nous sommes convaincus que les Somaliens continueront de s'acquitter de leurs engagements.

Nous sommes d'accord avec l'évaluation faite dans le rapport du Secrétaire général (S/2020/121), selon laquelle l'absence de dialogue constructif entre Mogadiscio et les États membres de la fédération continue d'entraver l'accomplissement de progrès politiques et la recherche de la réconciliation nationale en Somalie. En effet, sans la reprise de ce dialogue, les nombreux problèmes auxquels le pays est confronté risquent de rester sans solution. Nous appelons les autorités somaliennes à intensifier leurs efforts en vue d'établir des liens avec les autorités du Djoubaland et du Puntland et de régler les différends politiques à Galmudug. Nous pensons qu'une véritable contribution au règlement de ces questions pourrait être apportée par la mise en place d'un mécanisme permanent de communication avec les États membres de la fédération, y compris le « Somaliland ».

Les Chabab continuent de poser une grave menace à la sécurité du pays. Nous sommes vivement préoccupés par la recrudescence considérable des activités terroristes de leurs combattants et par leur utilisation d'engins explosifs improvisés de plus en plus perfectionnés. À cet égard, nous tenons à rappeler qu'en août 2019 déjà, notre délégation a demandé au Royaume Uni, en sa qualité de rédacteur sur la question de la Somalie, d'organiser au Conseil de sécurité un exposé de la Directrice du Service de la lutte antimines, Agnès Marcaillou, au sujet de la menace que représentent ces engins en Somalie; nous aurions pu entendre cet exposé aujourd'hui même. Mais malheureusement, notre demande est restée sans réponse.

Nous persistons à penser que la question des engins explosifs improvisés ne revêt pas moins d'importance que d'autres aspects de la situation que nous avons examinés aujourd'hui. Nous sommes pleinement convaincus que pour endiguer la menace terroriste en Somalie, il est absolument nécessaire d'oeuvrer ensemble de façon efficace à la mise en place d'un dispositif de sécurité nationale unifié. Les progrès en ce sens se doivent d'être énergiques pour, à terme, transférer la responsabilité de la sécurité du pays aux Somaliens eux-mêmes. Ce processus doit également tenir compte de l'évolution de la situation sur le terrain.

À l'heure actuelle, force est de reconnaître que la Mission de l'Union africaine en Somalie demeure d'une importance fondamentale dans la lutte contre les Chabab. La communauté internationale doit continuer de prendre des mesures pour renforcer la capacité opérationnelle des forces de maintien de la paix africaines et de l'Armée nationale somalienne. Au vu de la situation humanitaire complexe en Somalie, la Russie va continuer d'apporter de l'aide au pays et aux réfugiés somaliens dans les États voisins en versant des contributions ciblées aux fonds pertinents du Programme alimentaire mondial. Nous entendons aussi continuer à former le personnel civil somalien.

Pour conclure, je tiens à réaffirmer la ferme détermination de notre pays à continuer de travailler sans relâche au Conseil de sécurité pour régler la crise en Somalie, dans le respect de sa souveraineté et de son intégrité territoriale.

M. Schulz (Allemagne) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier les trois intervenants pour leurs remarques et leurs exposés très éclairants.

L'Allemagne appuie sans réserve les efforts du Gouvernement somalien pour garantir la paix, la stabilité et le développement en Somalie. Dans ce contexte, nous soulignons que des élections crédibles, libres et régulières en 2020 et 2021 sont la clef de l'édification d'un État démocratique en Somalie. À la suite des élections de 2016 et de 2017, un grand nombre de dirigeants somaliens se sont engagés à tenir des élections au suffrage direct, selon le principe « une personne, une voix », en 2020 et 2021. Plus récemment, cette volonté a été à nouveau exprimée dans les engagements pris par le Gouvernement somalien et les parties prenantes au titre du cadre de responsabilité mutuelle pour 2020.

Nous prenons note du projet de loi électorale fédérale promulgué par le Président de la Somalie la semaine dernière. Néanmoins, nous constatons également que certains paragraphes de cette loi ne sont sans doute pas applicables, malgré les conseils répétés et concrets fournis au Parlement par la Commission électorale nationale indépendante et par les experts électoraux de l'ONU. En outre, elle laisse de nombreuses questions importantes sans réponse. Ces

questions, il convient d'y répondre en s'appuyant sur un consensus politique large et sur la pleine coopération entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération, conformément aux engagements pris dans le cadre de responsabilité mutuelle.

À l'instar d'autres orateurs, nous sommes grandement préoccupés par la situation politique actuelle dans le Galmudug et le Djoubaland. Nous appelons à un règlement politique des tensions, ce qui nécessite de dialoguer et de faire des compromis. Il faut donner la priorité absolue à une coopération politique constructive entre le Gouvernement fédéral et tous les États membres de la fédération. Malheureusement, nous n'avons guère vu de progrès ces derniers mois. Néanmoins, les réunions de coordination doivent reprendre au plus vite et se tenir régulièrement afin de régler les questions en suspens. Dans l'optique des élections de 2020, le processus politique doit, de toute évidence, sensiblement rattraper son retard. En ce qui concerne la question du «Somaliland», nous encourageons également les deux parties, Mogadiscio et Hargeysa, à poursuivre le dialogue qui vient de reprendre.

Pour ce qui est de la sécurité, je me félicite tout d'abord,des progrès accomplis dans ce secteur. Nous rendons hommage au travail et aux sacrifices de la Mission de l'Union africaine en Somalie et de l'Armée nationale somalienne. Il est primordial de poursuivre dans cette voie, d'une manière cohérente et coordonnée. Nous devons voir la mise en oeuvre de la réforme du secteur de la sécurité, du dispositif national de sécurité et du plan de transition en la matière. La sécurité des élections est tout aussi importante, mais il importe également de poursuivre les discussions constructives avec toutes les parties prenantes sur l'avenir du soutien international au secteur de la sécurité somalien au cours des mois à venir, y compris dans la perspective de l'évaluation indépendante demandée par le Conseil de sécurité pour le début de 2021. Il faut un modèle de sécurité crédible et viable pour l'après-2021 en Somalie.

Concernant la situation humanitaire et son évolution, l'Allemagne demeure extrêmement préoccupée par la situation actuelle et par les défis supplémentaires causés par l'invasion de criquets. Nous avons réagi promptement en débloquant 3 milliards d'euros à l'intention de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture afin de préserver les moyens de subsistance, et nous allons continuer de suivre la situation de très près.

Pour dire quelques mots sur la situation en matière de droits de l'homme, nous avons relevé que, dans son dernier rapport, Amnesty International a indiqué qu'il y avait eu un forte hausse des attaques violentes, des menaces, du harcèlement et des actes d'intimidation à l'encontre des personnes travaillant pour les médias en Somalie. Bien évidemment, ce constat nous inquiète et nous exhortons toutes les parties prenantes à respecter la liberté de la presse et à protéger les membres des médias.

Nous avons été très impressionnés par l'exposé de M. Dan Smith et nous voyons parfaitement le lien dont il a parlé. Les conséquences des changements climatiques, qui viennent aggraver la situation humanitaire et exacerber la fragilité de l'État somalien, illustrent clairement les problèmes que posent les changements climatiques pour la stabilité et la sécurité régionales.

Certes, les risques liés au climat ne sont pas les seules causes du conflit; je pense que nous sommes tous d'accord sur ce point. Mais, en même temps, il est évident qu'ils sont un facteur de conflit, souvent même un des plus importants, ce que nous ne pouvons ignorer et que, selon nous, le Conseil de sécurité ne devrait pas ignorer non plus. Les inondations et les sécheresses aggravent les conflits. L'analyse de la situation en Somalie serait incomplète si on ne prenait pas en compte les risques liés au climat. L'insécurité alimentaire, aux côtés d'autres types d'insécurité, donne au Chabab la possibilité de se présenter comme pouvant eux aussi assurer la sécurité. Il y a donc, de toute évidence, un lien direct entre les risques liés au climat et l'insécurité. Pour nous, tout cela démontre qu'il y a des raisons bien réelles de s'inquiéter des effets des changements climatiques sur la sécurité en Somalie.

Parallèlement, comme nous l'avons entendu dans les exposés d'aujourd'hui, les changements climatiques présentent des défis pour la mise en oeuvre du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie. C'est pourquoi nous sommes convaincus qu'il est grand temps pour le Conseil de sécurité de dûment considérer les changements climatiques comme un facteur pertinent pour la paix et la sécurité. L'Allemagne investit dans le renforcement des capacités en matière de climat et de sécurité sur le terrain, notamment en prenant en charge le coût d'un conseiller pour l'environnement et la sécurité qui appuiera la présence de l'ONU dans le pays et fournira des informations sur les risques de sécurité liés au climat en Somalie.

M. Yao Shaojun (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie de leurs exposés le Représentant spécial

du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, M. James Swan; le Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie, M. Francisco Caetano José Madeira, et le Directeur de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm, M. Dan Smith.

Ces trois derniers mois, nous avons observé des progrès dans la reconstruction nationale de la Somalie et dans les préparatifs des élections prévues à la fin de 2020 ou au début de 2021. La nouvelle loi électorale a été adoptée et promulguée, le neuvième plan national de développement a été rendu public et un sommet tripartite avec l'Érythrée et l'Éthiopie a eu lieu, qui a vu l'adoption d'un plan d'action conjoint pour 2020 et au-delà.

La Chine salue les efforts de la Somalie pour promouvoir la paix, la stabilité et le développement et se félicite de l'amélioration des relations et de la coopération entre les pays de la Corne de l'Afrique. Dans le même temps, la Somalie est confrontée à des défis persistants dans des domaines tels que le processus politique, la préparation des élections et le développement socioéconomique. Le terrorisme demeure une menace pour la sécurité, tandis que les phénomènes naturels tels que les inondations et l'invasion de criquets mettent en péril la situation humanitaire du pays. La communauté internationale doit continuer de suivre attentivement l'évolution de la situation sur place et de fournir une aide constructive fondée sur le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Somalie.

Premièrement, nous devons aider la Somalie à renforcer ses capacités nationales en matière de gouvernance. Le Conseil de sécurité, et plus généralement la communauté internationale, doit respecter le principe selon lequel le processus politique doit être dirigé et contrôlé par les Somaliens, et, tout en respectant l'autorité du Gouvernement somalien, il doit aider le pays à faire avancer son processus politique, à accélérer le développement des institutions fédérales, à améliorer les relations entre le Gouvernement fédéral et les gouvernements des États membres de la fédération et à créer des conditions propices à la tenue d'élections pacifiques et sans heurt à la fin de 2020 ou au début de 2021.

Deuxièmement, nous devons renforcer les capacités de la Somalie en matière de sécurité. La communauté internationale doit continuer d'appuyer la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie pour lui permettre de mieux fonctionner, tel que prévu dans le mandat, et lui fournir un financement stable, prévisible et durable. Elle doit également aider la Somalie à renforcer ses capacités en matière de sécurité et permettre aux forces de sécurité somaliennes d'assumer progressivement la responsabilité du maintien de la sécurité nationale.

Troisièmement, nous devons approfondir la coopération entre l'ONU, l'Union africaine et les pays de la région sur la question somalienne. La communauté internationale doit aider les pays africains à appliquer des solutions africaines aux problèmes africains et appuyer les organisations régionales et sous-régionales, telles que l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, pour qu'elles puissent jouer un rôle de premier plan dans le règlement politique de la question somalienne.

Quatrièmement, nous devons concentrer nos efforts sur la lutte contre les causes profondes du conflit. La Somalie a été ravagée par une guerre prolongée, qui a eu des effets dévastateurs sur son développement socioéconomique. À cela s'ajoute un manque important de moyens pour faire face aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles. L'accent doit être mis sur le développement durable si nous voulons surmonter les problèmes d'ordre alimentaire et sécuritaire et venir à bout de la crise humanitaire dans le contexte des changements climatiques. La communauté internationale doit intensifier son aide dans des domaines tels que l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire et le développement des infrastructures afin d'aider la Somalie à atteindre le plus rapidement possible un développement durable autonome.

La Chine participe depuis longtemps au processus de paix en Somalie, lui offrant une aide humanitaire et un appui à son développement socioéconomique. Afin d'aider la Somalie à faire face aux inondations, la Chine lui a récemment fourni des tentes, des moustiquaires, du matériel médical d'urgence et d'autres aides en nature. De concert avec la communauté internationale, la Chine est prête à poursuivre son rôle constructif pour aider la Somalie à parvenir à la paix, à la stabilité et au développement.

M. Michon (France) : Je souhaiterais d'abord remercier nos trois intervenants pour leurs présentations et réitérer tout le soutien de la France au Représentant spécial. Je voudrais souligner aujourd'hui quatre points.

Le premier porte d'abord sur notre préoccupation concernant le blocage des relations entre le Gouvernement fédéral somalien et certains États membres de la fédération. C'est un blocage qui dure maintenant depuis plus de 18 mois et qui constitue un obstacle majeur à l'aboutissement de chantiers cruciaux pour la Somalie. Il est donc urgent que ce dialogue reprenne, notamment entre les autorités fédérales somaliennes et les autorités du Djoubaland et du Puntland. Nous saluons à cet égard les efforts de médiation entrepris en décembre par l'ONU, l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'Union européenne, mais nous regrettons que les responsables somaliens n'y aient pas donné suite.

Le deuxième point que je voudrais soulever concerne les élections de 2020/2021. La France prend note de la promulgation de la loi électorale. C'est une étape positive, conforme aux engagements qui avaient été pris lors du dernier Forum de partenariat sur la Somalie, mais des incertitudes demeurent concernant des problématiques clefs, notamment s'agissant de la définition des circonscriptions électorales, de la représentation des États membres de la fédération et de la mise en œuvre du quota de 30 % de femmes dont la participation pleine et effective est essentielle. Il est donc impératif que ces incertitudes soient rapidement clarifiées pour que les élections de 2020/2021 puissent se tenir selon le calendrier prévu, de façon pacifique, inclusive et transparente, et selon le principe « une personne, une voix ». Nous appelons également les autorités somaliennes à élargir l'espace démocratique afin de permettre la participation de l'ensemble des partis politiques et de la société civile, et à lever toutes les restrictions à la liberté d'expression et à la liberté de réunion.

Concernant la situation sécuritaire, la France demeure préoccupée par la fréquence des attaques des Chabab, notamment à Mogadiscio. Dans ce contexte, nous rappelons toute l'importance de poursuivre la mise en œuvre du plan de transition sécuritaire de la Mission d'observation militaire de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) vers les forces de sécurité somaliennes. Les autorités fédérales somaliennes doivent donc accentuer leurs efforts si elles veulent être en mesure de contrôler l'ensemble de leur territoire. Cela passe par la mise en œuvre d'un plan crédible de génération de forces et par l'intégration des forces régionales dans l'Armée nationale somalienne. Concernant l'AMISOM, nous considérons que l'Union européenne doit, bien sûr, continuer à lui apporter son soutien financier, mais qu'en contrepartie, les autorités fédérales somaliennes doivent accélérer la mise en œuvre des réformes sécuritaires et reprendre leur coopération avec les États membres de la fédération. Dans ce contexte, nous nous tenons prêts à participer activement aux discussions sur l'avenir de l'engagement international en Somalie après 2021. Ces discussions devront inclure l'ensemble des acteurs impliqués en Somalie.

Enfin, concernant le changement climatique, et je voudrais saluer la présentation du Directeur de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm (SIPRI), c'est bien entendu un facteur majeur dans la situation de conflit en Somalie. Le Directeur du SIPRI l'a bien expliqué, les épisodes successifs de sécheresses suivis d'inondations mais aussi plus récemment l'invasion de criquets, causés par le dérèglement climatique, ont de sérieuses conséquences sur la situation humanitaire mais également sur la situation sécuritaire de la Somalie. Comme dans beaucoup d'autres endroits affectés par le changement climatique, la hausse du nombre de déplacés internes et des déplacements forcés de populations, conjuguée à la raréfaction des ressources naturelles et à l'insécurité alimentaire, accroissent les tensions entre personnes déplacées et communautés d'accueil et exacerbent des rivalités intercommunautaires.

Ce contexte est malheureusement appelé à se répéter dans d'autres régions du monde. C'est pourquoi nous considérons que la prévention des conflits doit pleinement intégrer une analyse des impacts du changement climatique sur la sécurité. Nous appelons à cet égard l'ONU à réaliser une analyse régulière des risques que pose pour la sécurité le changement climatique dans toutes les régions du monde, pas seulement les régions en conflit aujourd'hui, et cela, en s'appuyant sur les données dont disposent les agences de Nations Unies et sur leur capacité d'analyse des conflits. Comme l'a fait le SIPRI pour le cas somalien, il est important que ces analyses soient assorties de recommandations de mesures de prévention qui seront mises en œuvre par les autorités nationales au premier chef, mais aussi par les partenaires de développement, par les organisations régionales et par les agences des Nations Unies.

M. Syihab (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier de leurs exposés circonstanciés M. Swan, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, M. Madeira, Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie, et M. Smith, Directeur

de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm.

L'année 2020 est une année cruciale pour la Somalie, alors qu'elle s'engage dans une série de réformes multisectorielles, dont la tenue d'élections au suffrage universel, le renforcement de son secteur de la sécurité et la promotion du développement économique et social. Le cadre de responsabilité mutuelle, adopté en octobre 2019, est important et ambitieux. Nous espérons qu'il continuera à être mis en œuvre. À cet égard, je voudrais souligner trois questions portant sur la situation politique, les conditions de sécurité et la situation humanitaire.

Premièrement, il est nécessaire de briser l'impasse politique dans laquelle se trouvent le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération. Les grandes priorités nationales, telles qu'elles sont définies dans le cadre de responsabilité mutuelle, exigent une coopération étroite entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération. Les deux parties doivent nouer un dialogue constructif pour régler pacifiquement tous les différends qui subsistent. Il est essentiel de sortir de l'impasse politique si nous voulons accélérer les progrès politiques et favoriser la recherche de consensus et la réconciliation. Nous saluons les efforts déployés par le Représentant spécial du Secrétaire général, l'Union africaine, l'Union européenne et l'Autorité intergouvernementale pour le développement afin de faciliter le dialogue sur les voies et moyens de réaliser les priorités nationales. Nous pensons comme le Secrétaire général que l'organisation d'élections en temps voulu et de manière pacifique reste une priorité pour 2020. À ce titre, nous nous félicitons de l'adoption de la loi électorale et espérons que le calendrier électoral de 2020 pourra être respecté.

Deuxièmement, nous restons profondément préoccupés par la menace que continuent de faire peser les Chabab. Nous condamnons toutes les attaques commises récemment par ce groupe, notamment celles perpétrées au moyen d'engins explosifs improvisés à Afgooye et à Mogadiscio, et adressons nos plus sincères condoléances aux familles des victimes. Nous saluons l'achèvement de l'évaluation conjointe des éléments constituant une menace pour la situation sur le terrain. Nous devons continuer à évaluer les conséquences du retrait prévu de 1 000 hommes et femmes supplémentaires de la Mission de l'Union africaine en Somalie dans le courant du mois afin de s'assurer que les progrès réalisés à ce jour en matière de sécurité ne seront pas réduits à néant. Nous jugeons encourageant l'engagement du Gouvernement à mettre en œuvre le plan de transition, notamment en ce qui ce concerne la poursuite des opérations militaires, les efforts de constitution de forces et le renforcement des capacités institutionnelles. Nous réaffirmons l'importance que revêt une assistance internationale accélérée et coordonnée pour soutenir la constitution de forces et le renforcement des capacités. C'est là indispensable pour mettre sur pied des forces de sécurité somalienne bien formées et bien équipées, qui puissent à terme assumer la responsabilité de la sécurité.

Troisièmement, il faut améliorer la situation humanitaire en Somalie. Les récentes inondations ont aggravé une situation humanitaire déjà désastreuse, en augmentant le nombre de personnes forcées de se déplacer et ayant besoin d'aide. À cet égard, nous appelons tous les partenaires internationaux à fournir l'aide et les secours humanitaires dont le peuple somalien a tant besoin pour assurer son relèvement et sa résilience à long terme.

Enfin, je félicite le Gouvernement fédéral pour son leadership et sa détermination à mettre en œuvre son programme de réforme tout en s'attaquant à des défis multidimensionnels. Je réaffirme que l'Indonésie est attachée à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Somalie, et je rends un hommage appuyé à la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, au Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie, à la Mission de l'Union africaine en Somalie et à tous les acteurs qui œuvrent pour une paix et une stabilité durables dans le pays.

M. Ladeb (Tunisie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois États africains membres du Conseil de sécurité, à savoir le Niger, l'Afrique du Sud et la Tunisie, ainsi que de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Nous tenons à remercier M. James Swan, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, M. Francisco Caetano José Madeira, Représentant spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la Somalie et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), et M. Dan Smith, Directeur de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm.

Tandis que la Somalie s'engage dans une année cruciale, l'Afrique du Sud, le Niger, Saint-Vincent-et-les Grenadines et la Tunisie félicitent le Gouvernement fédéral somalien pour ses efforts constants et pour les progrès

qu'il a réalisés dans la stabilisation du pays, notamment le renforcement des institutions de l'État, l'amélioration des conditions de sécurité et la création d'un environnement propice à la progression du processus politique. Nous espérons que le Gouvernement fédéral et les dirigeants des États membres de la fédération continueront leurs échanges pour parvenir à l'accord politique nécessaire et pour forger le consensus et l'unité sur des priorités nationales clefs.

Un dialogue constructif et sans exclusive permettrait assurément aux Somaliens de relever comme il convient les défis politiques, sécuritaires, humanitaires et de développement auxquels le pays est confronté. Nous faisons donc écho à l'appel lancé par le Secrétaire général aux dirigeants somaliens pour qu'ils envisagent d'adopter un mécanisme de dialogue et de recherche de consensus au service des aspirations du peuple somalien. Nous espérons qu'un dialogue de ce type facilitera également les préparatifs et l'organisation en temps voulu d'élections nationales pacifiques en 2020. Nous estimons que l'organisation opportune d'élections nationales pacifiques en 2020, comme le prévoit le cadre de responsabilité mutuelle, est de la plus haute importance pour continuer d'avancer sur la voie de la stabilisation et de la construction d'un État fédéral fonctionnel en Somalie.

Nous soulignons l'importance de faire participer les femmes et les jeunes à la vie politique du pays. Pour instaurer un État démocratique et inclusif, il faut qu'ils participent de manière pleine et entière aux processus de consolidation de la paix et d'édification de l'État.

S'agissant des conditions de sécurité, nous apprécions l'étroite coopération entre la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie et l'AMISOM, à l'appui de l'accord relatif au dispositif national de sécurité et du plan de transition, dans l'optique de concevoir une approche inclusive du secteur de la sécurité qui réponde aux besoins du peuple somalien. Toutefois, nous restons profondément préoccupés par la menace terroriste persistante que continuent de représenter les Chabab, et nous réitérons notre ferme condamnation des attaques et de tous les actes de terrorisme et d'extrémisme violent perpétrés par ce groupe terroriste. Nous appuyons fermement l'Armée nationale somalienne et apprécions le soutien que lui apportent l'AMISOM et d'autres partenaires pour qu'elle continue d'œuvrer à réduire les capacités des Chabab et d'autres groupes terroristes actifs en Somalie.

Nous accueillons favorablement l'évaluation conjointe des éléments constituant une menace pour les conditions de sécurité sur le terrain à laquelle 'ont procédé l'ONU, l'Union africaine et le Gouvernement fédéral, et nous appelons la communauté internationale à continuer de fournir aux autorités somaliennes, tant au niveau fédéral qu'à celui des États, l'aide à la sécurité nécessaire, notamment en ce qui concerne la constitution des forces et le renforcement des capacités. À cet égard, nous réaffirmons notre position selon laquelle une reconfiguration ou un retrait progressif de l'AMISOM doit être assorti de conditions et ne doit pas se traduire par un vide sécuritaire qui serait exploité par des groupes terroristes et saperait les acquis obtenus jusqu'ici en Somalie.

Nous saluons les progrès réalisés durant les opérations militaires entreprises conjointement par l'Armée nationale somalienne et l'AMISOM dans le Bas-Chébéli, qui ont permis de reprendre aux Chabab plusieurs zones stratégiques. Nous demandons instamment au Gouvernement fédéral de continuer à renforcer les structures et capacités de l'Armée nationale somalienne pour qu'elle soit efficace et que, conformément au plan de transition, elle dispose de ressources suffisantes pour pouvoir reprendre les responsabilités assumées par l'AMISOM. Nous sommes convaincus que ces réalisations contribueront à créer les conditions favorables dans lesquelles la Somalie sera en mesure d'assumer efficacement les responsabilités de sa sécurité d'ici à 2021, et qu'elles faciliteront la tenue d'élections démocratiques dans le pays d'ici à fin 2020. Nous appelons la communauté internationale et les partenaires à mobiliser des ressources et à reconstituer le fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de l'AMISOM, et nous demandons audit fonds de soutenir les forces de sécurité somaliennes.

Nous exprimons notre inquiétude face à la situation humanitaire qui touche des millions de Somaliens en conséquence des conditions climatiques défavorables et des menaces terroristes. Le climat a créé des conditions propices à l'invasion acridienne qui a une incidence dévastatrice sur le secteur agricole de la Somalie, ce qui a abouti à la proclamation de l'état d'urgence ce mois-ci. À cet égard, il est impératif de prendre en considération les répercussions des changements climatiques. Une assistance urgente est nécessaire pour élaborer des mesures d'adaptation et de résilience dans le pays, et nous appelons la communauté internationale des donateurs à soutenir la Somalie à cette fin.

Enfin, nous saluons les efforts soutenus déployés, au fil des ans, par le Gouvernement fédéral pour que la Somalie satisfasse les exigences liées à l'allégement de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Il s'agit là d'un accomplissement majeur qui, nous l'espérons, ouvrira la voie à un développement économique plus poussé en Somalie.

M. Auväärt (Estonie) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants de l'aperçu éclairant qu'ils nous ont donné des derniers développements en Somalie.

Il est important que l'année 2020 serve non seulement à consolider les progrès réalisés jusqu'ici, mais aussi à poursuivre dans cette même voie. Le dialogue entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération est une priorité cruciale pour progresser sur la voie des priorités nationales. L'Estonie rejoint l'appel lancé aux dirigeants pour qu'ils prennent des mesures immédiates afin de rétablir les liens et qu'ils envisagent d'adopter un mécanisme de dialogue et de recherche de consensus dans l'intérêt de la nation. C'est impératif non seulement pour les prochaines élections, mais aussi pour les défis auxquels le pays est plus largement confronté sur les plans de la politique, de la sécurité, de la situation humanitaire et en matière de développement, défis qui ne pourront pas être relevés sans un dialogue constructif et une franche unité d'action entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération.

Comme l'indique le cadre de responsabilité mutuelle, l'organisation en temps voulu d'élections nationales crédibles et pacifiques doit rester la première priorité pour 2020. Nous prenons acte des progrès marqués déjà réalisés sur la voie d'élections directes et nous nous félicitons de la promulgation de la loi électorale. Toutefois, certaines inquiétudes entourent les cadres régissant les élections. Les lacunes qui émaillent la loi électorale doivent être comblées pour garantir qu'elle est applicable.

Parmi d'autres questions importantes, telles que la définition des circonscriptions et la gestion des sièges pour le Banaadir et le «Somaliland», l'Estonie souligne que la représentation des femmes doit être préservée dans le cadre des élections et que le quota de 30 % devrait être inscrit dans la législation. Les femmes doivent participer sur un pied d'égalité aux efforts de paix.

La capacité des Chabab à commettre des attaques en Somalie, notamment à Mogadiscio, demeure profondément préoccupante. La sécurité du peuple somalien est au cœur de nos responsabilités, et il est donc crucial que la réduction des effectifs de l'AMISOM se fasse sur la base d'une évaluation de la menace sur le terrain. Nous condamnons toutes les violations graves commises contre les civils, en particulier les enfants, ainsi que la poursuite du recrutement d'un grand nombre d'enfants. Nous devons également lutter contre la violence sexuelle liée au conflit, qui reste omniprésente dans une grande partie de la Somalie. En vue de renforcer les cadres juridiques, nous appelons le Parlement à adopter le projet de loi sur les infractions sexuelles.

L'Estonie est profondément préoccupée par la situation humanitaire actuelle, notamment la récente invasion de sauterelles et la menace qu'elle pose pour la fragile sécurité alimentaire. Comme l'a indiqué le Directeur de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm, les chocs climatiques continuent d'avoir de graves conséquences pour la Somalie et exigent de mettre en place des solutions globales qui couvriront la prévention et l'atténuation de la menace. L'Estonie souhaite que davantage d'efforts soient entrepris à cet égard pour lutter de front contre ces menaces.

Enfin, je souhaite exprimer l'appui de l'Estonie à l'action des Nations Unies en Somalie et rendre hommage à l'AMISOM et aux forces de sécurité somaliennes pour les efforts qu'elles déploient aux fins d'une paix et d'une stabilité durables en Somalie.

M. Dinh (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier les trois intervenants qui ont pris la parole cet après-midi de leurs exposés instructifs et importants.

Au cours de la période considérée, des faits encourageants sont survenus en Somalie qui ont fait naître l'espoir du renforcement de la sécurité et de la stabilité. Le Viet Nam s'en félicite et estime que si le Gouvernement somalien et les partenaires régionaux et internationaux déploient des efforts soutenus, ces progrès contribueront à promouvoir plus efficacement la sécurité et les moyens de subsistance de la population.

Il faut cependant faire preuve d'un optimisme prudent, et les efforts doivent se poursuivre. Les menaces traditionnelles et non traditionnelles à la stabilité et au développement restent une source de profonde préoccupation, principalement du fait des attaques terroristes incessantes des Chabab. Une meilleure synchronisation entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération est également nécessaire

en vue de réaliser les priorités nationales ambitieuses. Comme vient de le souligner M. Smith, le pays reste exposé aux effets néfastes de changements climatiques et à des pénuries diverses. La sécurité alimentaire et les moyens de subsistance nationaux sont menacés par la récente invasion de sauterelles du désert.

À cet égard, nous souhaitons faire les observations suivantes.

Premièrement, nous appuyons les efforts que déploient le Gouvernement et d'autres dirigeants politiques somaliens pour promouvoir l'unité et la réconciliation nationales. Nous nous associons à l'appel lancé à toutes les parties concernées afin qu'elles accentuent leurs efforts pour ouvrir un dialogue constructif dans l'intérêt de la sécurité ainsi que d'une stabilité et d'un développement durables en Somalie. Nous accueillons donc avec satisfaction les rencontres récentes entre le Président Farmajo et d'autres dirigeants politiques, et nous espérons qu'ils poursuivront leurs efforts et adopteront des mesures de suivi spécifiques.

Deuxièmement, nous saluons les progrès accomplis dans la préparation des élections nationales de 2020 avec la promulgation de la loi électorale le 21 février par le Président de la Somalie. Il est important que cette loi permette à tout le monde et à tous les partis politiques, en particulier les représentants politiques des femmes et des minorités, de participer au processus électoral, notamment en garantissant le quota de 30 % de femmes parlementaires au minimum.

Troisièmement, nous condamnons fermement toutes les formes d'extrémisme violent et toutes les attaques terroristes que commettent les Chabab à Mogadiscio et dans les régions contre les civils, les représentants du Gouvernement et les forces internationales. Nous soulignons la nécessité d'accentuer les efforts en matière de lutte contre la menace constante du terrorisme et contre le trafic d'armes à destination des groupes terroristes. En outre, il faut mettre en place des mesures de sécurité plus efficaces pour protéger les civils, en particulier les femmes et les enfants. À cet égard, nous saluons la récente collaboration établie entre le Gouvernement somalien, le Comité du Conseil de sécurité faisant suite à la résolution 751 (1992) sur la Somalie et le Groupe d'experts sur la Somalie.

Quatrièmement, le passage rapide des graves sécheresses aux inondations a de profondes répercussions sur des populations déjà exposées à la pauvreté chronique et au conflit. Nous appuyons le plan d'intervention face aux inondations lancé par l'ONU et le Gouvernement fédéral somalien en décembre 2019, et nous appelons les partenaires internationaux à prêter leur concours au Gouvernement fédéral somalien pour atténuer les risques actuels et futurs ainsi que la souffrance causée par les crises liées au climat. À cet égard, nous ne soulignerons jamais assez combien il importe de lutter contre les problèmes économiques profondément ancrés en Somalie, en particulier en ce qui concerne le développement agricole. Ce n'est qu'ainsi que le Gouvernement et le peuple somaliens pourront surmonter les problèmes à long terme et maintenir la stabilité et la sécurité.

Enfin et surtout, nous soulignons de nouveau l'importance que revêtent l'aide des partenaires régionaux et internationaux et la coordination avec eux dans ces efforts importants du Gouvernement somalien. Nous saluons l'action de la Mission de l'Union africaine en Somalie, de la mission de formation de l'Union européenne en Somalie, de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, de l'équipe de pays des Nations Unies et du Représentant spécial. Nous leur réitérons notre appui et nous les prions de continuer d'aider la Somalie à maintenir la paix et la stabilité et à œuvrer au développement.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Belgique.

Je voudrais tout d'abord dire quelques mots sur la situation politique. La Somalie développe actuellement son système fédéral, et nous comprenons la complexité de la tâche. Nous saluons la bonne coopération technique entre niveaux fédéraux, mise en place en vue de l'obtention de l'allègement de la dette. Il s'agit maintenant d'étendre cette coopération à d'autres domaines et d'y ajouter un dialogue constructif au niveau politique.

La Somalie progresse sur plusieurs questions cruciales, comme la réforme du secteur de la sécurité et la préparation des élections. Cependant, sans dialogue politique interne, les solutions ne pourront être qu'incomplètes. Certains aspects du code électoral doivent être revus, comme cela a été dit. Le temps presse afin d'assurer l'organisation de l'élection présidentielle dans les délais prévus. Nous encourageons également le Gouvernement fédéral à élargir l'espace démocratique afin de permettre la participation de tous, y compris les femmes, les jeunes et les personnes déplacées.

Enfin, une issue juste et raisonnable doit être trouvée pour sortir des tensions liées aux élections régionales au Galmudug et au Djoubaland.

S'agissant à présent des questions de sécurité, le dialogue insuffisant entre le Gouvernement fédéral et certains États fédérés a là aussi un impact négatif sur le plan de transition en vue du départ de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Une meilleure coordination permettrait à la Somalie d'avancer sur la mise en œuvre de son architecture de sécurité, et à l'Armée nationale somalienne d'accroître ses effectifs.

Les Chabab restent la première menace pour la sécurité et la stabilité du pays. Le déploiement de l'armée somalienne est indispensable pour contenir cette menace et protéger la population. Grâce à la levée partielle de l'embargo, les autorités sont en mesure d'acquérir l'armement nécessaire.

Je tiens enfin à rappeler le soutien qu'apporte l'Union européenne à la Somalie, par le financement de l'AMISOM, la Mission de formation de l'Union européenne en Somalie, la Mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie et l'opération antipiraterie maritime Atalanta.

Enfin, les souffrances de la population nous préoccupent. Les crises humanitaires et les déplacements de populations dûs aux conflits et à des phénomènes climatiques, comme les sécheresses et les inondations, se renforcent mutuellement. L'étude présentée par M. Smith met en exergue l'interaction entre ces phénomènes. À nos yeux, leur prise en compte accrue par la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) permettrait d'améliorer l'efficacité de la Mission.

Pour terminer, je voudrais saluer le travail du Représentant spécial Swan et le personnel de la MANUSOM pour leur engagement.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Somalie.

M. Osman (Somalie) (*parle en anglais*) : Au nom du Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo et du Gouvernement fédéral somalien, je voudrais tout d'abord remercier et féliciter le Représentant permanent de la Belgique pour la grande compétence d dont il fait preuve en tant que Président du Conseil de sécurité pour ce mois. Je tiens aussi à saluer les nouveaux membres du Conseil – la Tunisie, le Niger, le Viet Nam, l'Estonie et Saint-Vincent-et-les Grenadines – et leur souhaiter plein succès dans l'exercice de leur mandat.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour appeler l'attention sur les 82 jeunes tués le 28 décembre au carrefour Ex-control, à Mogadiscio, et honorer leur mémoire. Les attaques désespérées des groupes terroristes n'affaiblissent pas la détermination du Gouvernement et du peuple somaliens alors que nous poursuivons notre quête de paix et de stabilité. Nous remercions la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM)des sacrifices qu'elle consent à cet égard en continuant de se battre à nos côtés.

La République fédérale de Somalie réitère sa ferme détermination à continuer de travailler en étroite collaboration avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, aux côtés de l'AMISOM, pour garantir le transfert de la responsabilité première de la sécurité de l'AMISOM à la Somalie. Je remercie donc le Représentant spécial du Secrétaire général, l'Ambassadeur Swan, de son exposé et me félicite de la compréhension accrue et de la coopération étroite entre mon gouvernement et la Mission. Dans la même veine, je voudrais aussi remercier l'Ambassadeur Madeira, Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de l'AMISOM pour son exposé, et M. Dan Smith, Directeur de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm, pour son exposé sur le climat et les effets des changements climatiques sur la sécurité.

Le Gouvernement actuel, qui a pris ses fonctions il y a trois ans, a engagé des réformes intersectorielles globales et ambitieuses. Étant donné les défis dont nous avons hérité en tant que Gouvernement, nous avons surmonté des obstacles considérables et enregistré des progrès dans un délai extrêmement court grâce au solide partenariat établi entre le Gouvernement fédéral de Somalie, les États membres de la fédération et nos partenaires internationaux. Ensemble, nous avons travaillé pour contrer certaines des menaces à la paix et à la sécurité en Somalie.

Notre programme de réforme phare porte sur la relance économique grâce à des réformes d'envergure dans le but ultime de renouer le dialogue avec les institutions financières internationales. Aujourd'hui, cet objectif est fort à portée de main. Nous avons obtenu de grands succès et entrepris des réformes inimaginables, étant donné les grands efforts que nous avons déployés en vue de restructurer et de valider notre dette extérieure.

Pour continuer à satisfaire les exigences liées à l'allégement de la dette, le Gouvernement fédéral somalien a récemment adopté le neuvième plan national de développement, qui servira de stratégie intérimaire de réduction de la pauvreté – un projet concernant notre développement économique à moyen terme. Le plan vise à s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et à fournir des mesures durables pour atténuer les effets de la pauvreté qui frappe les Somaliens partout dans le pays.

À cet égard, la Somalie se félicite de l'annonce par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, lors des réunions de leurs Conseils des gouverneurs respectifs des 12 et 13 février, de notre éligibilité à l'allégement de la dette au titre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés. Il s'agit d'un pas en avant historique, et nous remercions les membres de la communauté internationale de leur soutien à cette fin.

Le point de décision atteint concernant l'allégement de notre dette n'est pas la fin de notre quête de réformes économiques globales; c'est, en fait, le début d'un processus à long terme visant à sortir notre pays de la pauvreté et à garantir l'émancipation socioéconomique de notre peuple. Nous ne perdons pas de vue que de nouvelles réformes globales sont encore nécessaires pour passer de ce point de décision au point d'achèvement. Je puis assurer au Conseil aujourd'hui que les dirigeants somaliens resteront déterminés à mener à terme toutes les réformes nécessaires pour atteindre cet objectif. Comme les membres le savent peut-être, au titre du nouveau programme du FMI, nous nous sommes engagés à entreprendre un ensemble de réformes plus rigoureuses.

Nous pensons que, ce faisant, nous ouvrirons la voie à des investissements étrangers directs qui non seulement bénéficieront à tous les Somaliens, mais contribueront aussi à diversifier notre économie et à créer des emplois, et permettront à notre gouvernement de financer directement la fourniture de services de base. Nous avons mis l'accent récemment sur un certain nombre de réformes en matière de développement du secteur privé, telles que l'élaboration de la loi sur les sociétés et la création du Bureau des normes de la Somalie. Nous espérons que la Somalie deviendra cette semaine le 182e membre de l'Agence multilatérale de garantie des investissements, qui protège et prémunit les investisseurs internationaux potentiels contre tout risque d'ordre politique et sécuritaire. Le produit de l'allégement de la dette renforcera l'inclusion socioéconomique, décentralisera la prestation de services et constituera le facteur le plus unificateur de l'ensemble de l'échiquier politique.

Dans des circonstances extrêmement difficiles, grâce au leadership du Premier Ministre Hassan Ali Khayre, le Gouvernement somalien a enregistré des avancées irréversibles en matière de réformes du secteur de la sécurité. Nous avons commencé à réformer les forces de sécurité somaliennes, en mettant un accent particulier sur leur commandement, leur personnel, leur financement et leur logistique, l'objectif étant d'en faire, à un coût abordable, des forces capables et responsables.

Le plus grand succès dont on peut se targuer est peut-être la gestion des ressources des forces nationales de sécurité somaliennes grâce à un système de paiement sans numéraires, que l'on peut soumettre à un audit et qui est traçable et vérifiable. En effet, ce cadre de responsabilisation renforcé a permis une reprise partielle de l'appui direct des États-Unis à certaines de nos forces et un appui technique et physique accru de la Turquie à nos militaires.

Les forces nationales de sécurité somaliennes sont actuellement en voie de mener à terme la deuxième phase de leur plan de réforme, qui comprend une combinaison de réforme des ressources humaines et d'investissement dans le commandement. Cela nous permettra d'appliquer la nouvelle loi sur les pensions et les gratifications, qui n'attend que la signature du Président, ainsi que les solutions de désarmement, de démobilisation et de réintégration auxquelles nous avons commencé à recourir.

Investir directement dans les forces de sécurité somaliennes est pour nous le moyen le plus sûr de faire face efficacement et de manière décisive aux menaces que représentent les Chabab pour nos citoyens et nos alliés dans toute la région. Nous avons des hommes et des femmes en uniforme courageux et déterminés, qui sont prêts à protéger leur peuple contre un ennemi brutal. Cependant, nous souffrons d'un manque de moyens dont le règlement donnerait à nos forces l'avantage militaire nécessaire sur un ennemi qui est désespérément déterminé à survivre.

Nous avons néanmoins continué à utiliser les capacités à notre disposition, avec le soutien de nos partenaires internationaux, pour intensifier la lutte contre les insurgés. L'opération Badbaado dans le Bas-Chébéli, née de cette collaboration, a grandement contribué à empêcher l'infiltration de véhicules piégés destinés à

des attentats-suicides dans la capitale, ainsi qu'à l'extension de l'autorité du Gouvernement dans cette région et à sa stabilisation. De même, dans le Bas-Djouba, l'Armée nationale somalienne, appuyée par les forces des États membres de la fédération et par nos alliés, continue de chasser les terroristes de leurs cachettes en vue d'opérations plus larges de sécurisation et de contrôle des zones reconquises.

L'Armée nationale somalienne a également commencé à faire sa part s'agissant d'appuyer les efforts de consolidation de la paix, comme dernièrement dans le cadre du conflit intercommunautaire à Towfiiq et Af Barwaaqo. Grâce au dévouement et au déploiement rapide des forces armées nationales somaliennes, un cessez-le-feu a immédiatement permis le lancement d'un processus de rétablissement de la paix mené par les anciens des deux communautés, aidés par le Gouvernement fédéral somalien. Pour atténuer ces menaces, le Gouvernement fédéral a œuvré de concert avec les États membres de la fédération pour surveiller de près de tels différends et affrontements grâce à des mécanismes de prévention de d'alerte rapide.

Alors que la Somalie entre dans une phase critique de démocratisation, nous avons besoin d'efforts concertés, aux niveaux national et international, pour soutenir sans réserve les progrès économiques et politiques et en matière de sécurité en cours, l'objectif étant de garantir que des intérêts particuliers ne trouvent pas les moyens de saper les gains tangibles que nous avons obtenus au cours de ces dernières années.

S'agissant de notre programme de réforme sociale, le Gouvernement fédéral somalien a augmenté de 200 % les crédits budgétaires alloués à la réforme et au développement du secteur social. Le Gouvernement actuel présente un bon palmarès en termes de réponse aux besoins de nos citoyens. Alors que nous sortons de décennies d'instabilité et d'insécurité, nos prestataires de services de santé fournissent désormais des soins médicaux de base décentralisés.

L'identité culturelle repose sur la mémoire des communautés et des individus. Faire revivre notre culture et notre patrimoine est un moyen puissant de savoir ce dont le peuple somalien se souvient. Après des décennies de conflit, la restauration de nos sites culturels emblématiques a redonné espoir au peuple somalien. Nous avons rénové et restauré de nombreux sites célèbres, parmi lesquels plusieurs monuments, sites sportifs et sites culturels.

Le Gouvernement fédéral continue de mettre en place un processus politique inclusif dans l'ensemble du pays. Nos efforts dans le Galmudug ont porté leurs fruits. Grâce à un long processus d'édification de l'État qui a demandé des mois de réconciliation, de négociation et s'est accompagné d'un certain nombre de revers, la population de Galmudug a finalement réussi à former une assemblée législative régionale inclusive, ce qui a conduit à l'élection du Président de cette assemblée, puis à celle du Président du Gouvernement de l'État. Les dirigeants de cette région doivent maintenant s'atteler à la tâche de régler à l'amiable les questions en suspens, de rallier les parties prenantes mécontentes et d'unir les citoyens de Galmudug.

Le Gouvernement s'est engagé à répondre aux besoins du processus de démocratisation et à continuer de rechercher un consensus sur les questions litigieuses nécessitant que le débat politique progresse, ce qui constitue un changement majeur par rapport à la norme qui a prévalu ces 25 dernières années. La vie politique est aujourd'hui de plus en plus axée sur les questions à traiter, et les futures élections se joueront sur la base des programmes proposés.

Dans le contexte régional, la Somalie est prête à jouer son rôle en tant que membre de la communauté mondiale dans un monde qui évolue rapidement. La Somalie reste déterminée à atteindre les objectifs communs de la région, à savoir se donner les moyens d'améliorer la situation de sa population. Nous le ferons tout en étant conscients des droits naturels au respect mutuel de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance politique et de l'unité, y compris de la Somalie.

La Somalie estime que la meilleure garantie de succès pour la région est plus de coopération et moins d'ingérence. C'est pourquoi le Président de notre pays a décidé de jouer un rôle de premier plan dans l'initiative de l'Union africaine sur la traite des êtres humains et le trafic de migrants dans la Corne de l'Afrique. Comme de nombreux membres le savent sans doute, le grand retournement diplomatique qui s'est produit en peu de temps dans la Corne de l'Afrique a été une des avancées diplomatiques les plus importantes et les plus fructueuses que le continent africain a connues depuis de nombreuses années. Cette avancée ouvrira en effet la voie à une stabilité à long terme dans la région et a le potentiel d'attirer des investisseurs dans la région, tout en empêchant les effets déstabilisateurs des conflits régionaux de se propager à la Somalie. Par conséquent, le Gouvernement somalien appelle tous les acteurs extérieurs,

en particulier ceux de notre voisinage qui sont mandatés par le Conseil de sécurité, à cesser de s'ingérer dans nos affaires intérieures et à appuyer au contraire les progrès chèrement acquis sur les fronts politique, économique et de la sécurité, ce qui serait bénéfique pour toute la région. Le paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies dispose que :

> « Les Membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies ».

Les débats électoraux en cours sont désormais à leur paroxysme. Le Président de mon pays a promulgué le modèle électoral approuvé par les deux chambres du Parlement, indiquant clairement à quel type d'année nous devons nous attendre. Le débat a commencé sérieusement, et nous sommes conscients que cette voie nécessitera un dialogue franc avec l'ensemble des différentes parties prenantes somaliennes. Je tiens à assurer aujourd'hui au Conseil que nous sommes liés par le principe selon lequel les élections doivent se tenir à temps et le transfert du pouvoir doit se faire de manière pacifique et ordonnée, et que nous le respecterons.

Depuis trois ans, le Gouvernement appelle la communauté internationale à changer de point de vue sur la Somalie, et nos partenaires à prendre davantage de risques dans notre pays en ayant foi dans l'espoir et l'esprit qui animent le peuple somalien, qui a tant souffert. Et notre collaboration a montré qu'un changement véritable se produit lorsque nous œuvrons de concert pour changer les mentalités, donner tort aux discours éculés et accomplir réellement des progrès tangibles. C'est pourquoi j'invite instamment nos partenaires à nous voir aujourd'hui pour ce que nous pouvons être. Nous ne pouvons nous résumer à nos difficultés passées. Le discours de progrès, d'optimisme et de réforme qui a caractérisé mon gouvernement ces trois dernières années doit être appuyé par tous.

Le Président : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 16 h 55.